

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 026/2026**

**N° ordre à l'intérieur de la séance : 12/04**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice .....23
- présents .....21
- votants .....23
- suffrages exprimés ...23
- majorité .....12
- pour .....23
- contre .....0
- abstentions .....0

**Date de convocation :**

25/03/2026

**SÉANCE PUBLIQUE DU : 1<sup>er</sup> AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, Le premier avril, à vingt heures et trente minutes,  
Le Conseil Municipal de la commune d'ORLIENAS (Rhône), régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, sous la présidence de Monsieur Olivier BIAGGI, Maire.

**Étaient présents :** Olivier BIAGGI, Florence AUDON, Vincent LECOQ, Adeline VEROT, Jean-Christophe VAUTIER, Catherine DAVOINE, Alain ZUCCA, Yasmine BADACHE-DESMAZES, Chantal ROCHER, Hélène CHAUSSEBOURG, Chantal BOUVIER, Agnès LABORIER, Martin GAILLY, David SAINT-PAUL, Matthieu NALLET, Laetitia YU-KOHLER, Martin NOURRIT, Stéphane MONACHON, Mathilde BROS, Benoît DAUTREY, Baptiste BOUVIER.

**Absents :** Guillaume FREMIOT, Karine DUMAS.

**Pouvoir :** Guillaume FREMIOT donne pouvoir à Olivier BIAGGI, Karine DUMAS donne pouvoir à Adeline VEROT.

**Secrétaire de séance :** Catherine DAVOINE.

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;  
**Vu** les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier.

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc Romain du Gier (SIARG).

**Désignation du délégué titulaire :**

Le candidat à l'élection de délégué titulaire est : Mme Yasmine BADACHE-DESMAZES.

M. le Maire fait procéder à l'élection du délégué titulaire de la Commune au SIARG.

**1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 23
- Nombre de votants : 23
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12
- Nombre de suffrages obtenus : - Mme Yasmine BADACHE-DESMAZES : 23 voix

**Mme Yasmine BADACHE-DESMAZES, à l'unanimité, est élue déléguée titulaire de la Commune au SIARG.**

**Désignation du délégué suppléant :**

Le candidat à l'élection de délégué suppléant est : M. Stéphane MONACHON.

M. le Maire fait procéder à l'élection du délégué suppléant de la Commune au SIARG.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 23
- Nombre de votants : 23
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 23
- Majorité absolue : 12
- Nombre de suffrages obtenus : - M. Stéphane MONACHON : 23 voix

**M. Stéphane MONACHON, à l'unanimité, est élu délégué suppléant de la Commune au SIARG.**

Fait et délibéré à la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Olivier BIAGGI

